SECTIONS INTERNATIONALE. L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AU COLLEGE

Cycle 3:6ème

La particularité de la classe de 6^{ème} est qu'elle fait partie du cycle 3 qui offre un prolongement de la classe de CM2 tout en initiant progressivement l'élève aux enseignements et méthodes du collège. L'apprentissage du français permet aussi de consolider les acquisitions des classes de Primaire.

Cycle 4 : de la 5^{ème} à la 3^{ème}

C'est le cycle des approfondissements qui comprend les classes de 5ème, 4ème et 3ème. L'enseignement du français constitue une étape supplémentaire et importante dans la construction d'une pensée autonome qui prend appui sur un usage correct et précis de la langue française, le développement de l'esprit critique et de qualité de jugement qui sont nécessaires au lycée.

Pour les deux cycles, cet enseignement s'organise autour de compétences et de connaissances qu'on peut regrouper en 3 grandes entrées :

- 1 Le développement des compétences langagières orales et écrites en réception et en production
- 2 L'approfondissement des compétences linguistiques qui permettent une compréhension synthétique du système de la langue, incluant systèmes orthographique, grammatical et lexical ainsi que des éléments d'histoire de la langue(en lien avec les langues anciennes et les langues vivantes étrangères et régionales)
- 3 La constitution d'une culture littéraire et artistique commune, faisant dialoguer les œuvres littéraires du patrimoine national, les productions contemporaines, les littératures de langue française et les littératures de langues anciennes et de langues étrangères ou

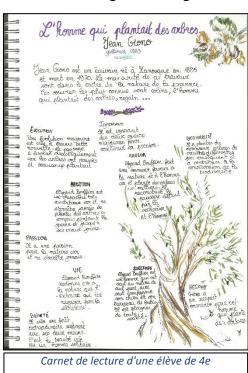
régionales, et les autres productions artistiques, notamment les images, fixes et mobiles.

L'usage du carnet de lecture est un outil privilégié pour l'acquisition personnalisée de cette culture.

Compétences travaillées durant les deux cycles :

- Comprendre et s'exprimer à l'oral
- Lire
- Ecrire
- Comprendre le fonctionnement de la langue
- Acquérir des éléments de culture littéraire et artistique pour enrichir son expression personnelle.

En français, comme dans les autres disciplines du collège, l'évaluation n'est pas envisagée selon une échelle chiffrée mais selon le degré d'acquisition des différentes compétences.



Au programme :

Au cycle 3 le programme est défini suivant quatre entrées thématiques donnant lieu à des activités de lecture, d'écriture et d'expression orale :

- 1. Le monstre, aux limites de l'humain
- 2. Récits d'aventures
- 3. Récits de création ; création poétique
- 4. Résister au plus fort : ruses, mensonges et masques

Au cycle 4, comme au cycle 3, le travail en français, dans ses différentes composantes, est organisé à partir de 4 grandes entrées :

- 1. Se chercher, se construire
- 2. Vivre en société, participer à la société
- 3. Regarder le monde, inventer des mondes
- 4. Agir sur le monde

Ces thématiques font chacune l'objet d'un questionnement spécifique par année :

5ème : Le voyage et l'inconnu : pourquoi aller vers l'inconnu ? Avec autrui : familles, amis, réseaux. Imaginer des univers nouveaux. Héros et héroïnes

Thème complémentaire : L'être humain est-il maitre de la nature ?

4ème : Dire l'amour. Individu et société : confrontation de valeurs. La fiction pour interroger le réel. Informer, s'informer, déformer.

Thème complémentaire : la ville, lieu de tous les possibles.

3ème : Se raconter, se représenter. Dénoncer les travers de la société. Visions poétiques du monde. Agir dans la cité : individu et pouvoir.

Thème complémentaire : progrès et rêves scientifiques.

La classe de 3^{ème} se conclut par le passage du Brevet des collèges qui évalue le niveau de l'élève : compréhension écrite, maîtrise de la langue et expression écrite à la fin du cycle 4.

Pour en savoir plus : télécharger les programmes d'enseignement du cycle3 et du cycle 4.

Parcours d'éducation artistique :

Les élèves de 6^e et 4^e participent chaque année à l'opération « Collège au cinéma » : éducation à l'image, ouverture sur un cinéma patrimonial et contemporain.

Les élèves de 5^e participent à l'opération « Théâtre au collège » : pratique d'expression théâtrale sous la conduite d'un professionnel débouchant sur une production finale.

Ces deux opérations sont financées par le Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence.



Le Roman de Renart, classe de 5e, 2016